

TABLEAU 4.3

Vision des **finissants en médecine familiale de deux universités québécoises** quant au partage des rôles entre médecin et pharmacien communautaire, (N = ~ 170) , 2010-2011

Rôles attribués	Davantage / juste le médecin %	Autant le médecin que le pharmacien %	Davantage / juste le pharmacien %
Lors de l'émission d'une ordonnance médicamenteuse			
Vérifier les contre-indications au(x) médicament(s) prescrit(s)	9	72	20
Expliquer au patients les effets attendus de la médication	19	70	11
Renseigner le patients sur les effets secondaires	2	61	37
Déterminer les conditions optimales (moment de la journée, avec ou sans nourriture, etc.) de la prise de la médication	1	9	90
Dans le suivi des patients souffrant de maladies chroniques (hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire, MPOC, arthrite, schizophrénie, etc.)			
Évaluer l'observance au traitement médicamenteux	14	79	8
Motiver le patients pour qu'il prenne sa médication	18	78	5
S'assurer que les patients reçoivent l'information dont ils ont besoin pour gérer leur maladie	53	45	2
Conseiller les patients sur leurs habitudes de vie	65	34	1
Gérer les interactions médicamenteuses	2	49	49

Source : Étude MPÂC 2010-2011, Chaire d'enseignement Lucie et Andrée Chagnon sur l'approche intégrée en prévention, Université de Montréal